



Organisation de l'aviation civile internationale

NOTE DE TRAVAIL

A37-WP/23

EX/6

25/5/10

Rectificatif n° 1

21/9/10

ASSEMBLÉE — 37^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 17 : Protection de l'environnement

AVIATION ET CARBURANTS ALTERNATIFS

(Note présentée par le Conseil de l'OACI)

RECTIFICATIF N° 1

Prière de supprimer le paragraphe 6.3 de la note A37-WP/23.

— FIN —